

Conseil municipal d'Evilard
Route principale 37
2533 Evilard

Notre réf. 3.8.4// \DOCSSTA\382365\1/DG

Bienne, le 23 mars 2012

Consolidation de la participation politique du CAF dans le domaine culturel au niveau municipal

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs,

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) vous informe d'une démarche qu'il a initiée auprès du Gouvernement bernois, sur décision de l'assemblée plénière du 19 mars 2012. Cette séance était consacrée à l'examen des compétences de participation politique du CAF dans le domaine culturel et dans les procédures de nomination dans l'administration cantonale. Le premier volet a un lien avec les autorités municipales du district de Bienne ; c'est pourquoi le CAF souhaite vous tenir informés du courrier qu'il a adressé au Gouvernement cantonal (cf. document en annexe).

Le CAF se prononce par préavis sur l'attribution de subventions culturelles par l'Office de la culture du canton de Berne. Les décisions du canton sont subsidiaires, à savoir qu'elles font suite à celles de la Ville de Bienne et, le cas échéant, de la Commune municipale d'Evilard. Les décisions cantonales se conforment le plus souvent à la décision municipale. Comme le CAF se prononce après que la décision de la Ville a été prise, il lui est difficile d'intervenir ensuite dans le processus de décision cantonal.

Le CAF est un organe principalement cantonal, mais doté d'attributions au niveau municipal, en vertu de la Loi sur le statut particulier. La complexité du problème a été reconnue par les conseillers municipaux membres du CAF, en séance plénière. Il a toutefois aussi été constaté que ce sujet concernait principalement la Ville de Bienne. Des démarches ont d'ores et déjà été initiées à Bienne, en commun avec la Direction de la formation, de la prévoyance sociale et de la culture (DFPC). A l'heure actuelle, il ne semble pas nécessaire d'entamer un processus similaire à Evilard. Nous vous prions simplement de bien vouloir prendre connaissance de cette problématique et des démarches en cours.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, l'expression de notre considération respectueuse.

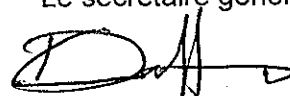
Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne

Le président :



Philippe GARBANI

Le secrétaire général :



David GAFFINO

Annexe: ment.